au British Museum ; rares documents et tardifs, qui prouvent combien cette abstraction était demeurée laïque, alors que *Honos* avait un temple au pied du Caelius depuis 208 avant J.-C.

Un livre récent a mis en lumière que la primauté prise en France au temps de la Fronde par la gloire est devenue non pas une mode, mais une règle de vie (Guez de Balzac, Chapelain), au-dessus de l'autorité divine et de l'autorité humaine, au-dessus du bien et du mal ; c'est le ressort de la tragédie de Corneille. Y a-t-il eu un moment semblable dans la pensée latine? Avec Salluste peut-être, si l'on pense à ses préfaces (travaux de P. Perrochat et de M. Rambaud). Aux forts, il promet dès ses premiers mots la puissance par la *uirtus* et l'immortalité par la gloire (certains estimeront que Salluste donnait le pas à la *uirtus*). Et que cette gloire soit aussi pour Salluste au-dessus du bien et du mal, on le voit dans le fait que ses deux monographies sont consacrées à Catilina et à Jugurtha, à deux criminels aux yeux de Rome (crime intérieur et crime extérieur), criminels pour lesquels il ne cache pas une sorte d'admiration.

De plus compétents traiteront de la littérature chrétienne. Remarquons, toutefois, que, dès lors, tout change : la gloire va être enlevée aux hommes pour être réservée à Dieu, *gloria in excelsis Deo* (Aug., *C. D.*, V, 12-20).

Ainsi la lente évolution de ce concept mène de la gloire païenne à la gloire chrétienne, de la gloire humaine à la gloire divine. Les païens, eux, s'ils étaient spiritualistes, pensaient que la gloire leur permettrait de s'élever jusqu'à la divinité (*sic itur ad astra*) ; s'ils étaient matérialistes, ils trouvaient en elle un but et une consolation terrestres et la seule survie qu'ils pussent concevoir.

M. DURRY.

IV

AU DOSSIER DU MOT CARRÉ « SATOR »

PAR A. DAIN
Directeur d'études à l'École des Hautes-Études

SOMMAIRE. — *Texte en caractères grecs du rébus SATOR dans un manuscrit juridique du XV^e siècle.*

Le mot carré SATOR n'a pas fini d'exercer la sagacité des latinistes et des autres philologues. Le petit texte, rédigé en grec, que je verse au

dossier de cette énigme occupe la partie inférieure du folio 22 v° du *Parisinus Suppl. gr. 1238*. Le morceau a été écrit, au xv^e^ siècle, à la suite de textes juridiques, pour remplir un bas de page, *ne vacua albesceret pagina*, comme on dit. A défaut d'autres renseignements précis, ce petit texte nous indique comment *mot carré* se dit en grec : le mot στηλογραφία convient bien, en effet, pour désigner l'écriture en colonne. Voici le document en question, où le mot ἀρχή, quatre fois répété, indique les différents sens suivant lesquels on peut faire la lecture du mot carré. On notera que, si l'on restitue l'orthographe classique et si l'on neutralise le vocatif ὦ ὑπέρτιμε, qui remplace sans doute autre chose, la seconde partie du texte grec, depuis Γηράσκει, est constituée par deux distiques élégiaques.

Φήμης παλαιᾶς νῦν ἀκριβῶς ἴδα (= οἶδα) λογισμὸν καὶ νοῦν σὸν ἐργῶδες ἐμοὶ ἐρευνῆσαι αὐτόν. Ἐφαμιλ(λ)ῇ σου ὁ νοῦς κατὰ τὴν κάτωθεν στηλογραφίαν. Γηράσκει καὶ χαλκὸς ὑπὸ χρόνου, ἀλλὰ σὸν οὔ τι κῦδος ὁ πᾶς αἰών, ὦ ὑπέρτιμε, μοῦνος ἐπεὶ βιωτῆς (*sic*) καὐτάρκεα δόξαν ἔδειξας θνητοῖς καὶ ζωῆς οἷμον ἐλαφροτάτην.

ἀρχή C A T O P ἀρχή
A P E Π Ω
T E N E T
O Π E P A
ἀρχή P O T A C ἀρχή

Ἀπαρεμφάτου γενόντος γνῶσις ἡ παροῦσα στηλογραφία.

On aimerait savoir quel est le personnage à qui s'adresse l'auteur de la note et qui est qualifié d'*hypertime* — à supposer que j'interprète bien l'abréviation faite de quatre lettres superposées les unes aux autres : ὑ, π, τ, μ. Nul doute que son esprit particulièrement aigu ne soit arrivé à résoudre l'énigme, qui demeure pour nous chose encore obscure : ἀπαρεμφάτου γενόντος γνῶσις. Il reste au lecteur à exercer sa sagacité : ἐφαμιλλῇ σου ὁ νοῦς κατὰ τὴν στηλογραφίαν.

A. Dain.